



COMMUNIQUÉ

RBC Banque Royale réduit ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 18 novembre 2009 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle réduit ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 19 novembre 2009.

Les changements vont comme suit :

Échéance fixe 1 an	3,60 pour cent	(en réduction de 0,20 pour cent)
Deux ans – échéance fixe	3,75 pour cent	(en réduction de 0,20 pour cent)
Trois ans – échéance fixe	4,25 pour cent	(en réduction de 0,20 pour cent)
Quatre ans – échéance fixe	5,19 pour cent	(en réduction de 0,10 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	5,59 pour cent	(en réduction de 0,15 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	6,65 pour cent	(en réduction de 0,15 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	6,80 pour cent	(en réduction de 0,15 pour cent)

Meilleures offres hypothécaires*

Quatre ans – échéance fixe	4,14 pour cent	(en réduction de 0,10 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	4,29 pour cent	(en réduction de 0,15 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	5,20 pour cent	(en réduction de 0,15 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	5,35 pour cent	(en réduction de 0,15 pour cent)

Hypothèques a taux variable

Échéance fixe Notre taux préférentiel + 0,00% (pas de changement)

- 30 -

Renseignements :

Raymond Chouinard, Affaires publiques, (514) 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux spéciaux réduits et ne sont pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer une en hausse de taux, il faut comparer le taux de l'offre spéciale avec le taux affiché pour le terme applicable.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis. Elles ne peuvent être jumelées à d'autres en hausses de taux, offres ou promotions.